

Inauguration du centre mutualisé de médecine préventive inter-fonctions publiques dans la Nièvre



Le **5 juillet 2019**, les partenaires publics associés à ce projet (cf. détails) ont inauguré à Nevers (58), **le premier centre de médecine mutualisé inter-fonctions publiques**. Cette inauguration marque l'aboutissement d'un travail partenarial lancé en 2017 entre la PFRH Bourgogne-Franche-Comté et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre.



inauguration du centre par les élus locaux et représentants de l'État

Les employeurs publics concernés sont :

- Le Centre de gestion 58 : 4333 agents
- Le Conseil départemental 58 : 1711 agents
- La ville de Nevers : 818 agents
- Le CCAS de Nevers : 205 agents
- La DIR-CE : 175 agents
- Le Conseil régional : 250 agents
- Le ministère de la Justice : 197 agents
- La DDT 58 : 140 agents
- La DRAAF : 139 agents
- L'ONF : 56 agents
- La DIRECCTE (UD) : 31 agents
- La MDPH : 30 agents
- L'ARS : 17 agents
- Nièvre ingénierie : 10 agents
- La DRAC (UD) : 5 agents
- Le CNFPT : 4 agents

Le travail conduit dans la Nièvre s'est inscrit dans la démarche nationale expérimentale menée également par deux autres régions : Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce centre mutualisé concerne **15 employeurs publics pour 8136 agents** (dont 10% d'agents de l'État) des 3 versants de la fonction publique. Il offrira également une couverture aux agents des départements limitrophes tels que l'Aube, l'Allier et l'Yonne.

Le principe d'une tarification annuelle par agent a été validé. En 2019, elle s'élèvera à **93,58€**, en deçà des tarifs pratiqués dans les centres privés.

Une équipe pluridisciplinaire :

- 2 médecins (un 3ème est en cours de recrutement) et 2 infirmières
- 1 psychologue du travail, référente handicap
- 1 technicienne hygiène et sécurité, formée prochainement à l'ergonomie
- 3 secrétaires médicales



Le rôle de la DGAFP et de la PFRH :

Le projet global hors frais de fonctionnement s'élève à 445 000€ dont 213 000€ financés par la DGAFP dans le cadre du Fonds interministériel d'amélioration des conditions de travail (FIACT).

En savoir plus : Anne-Laure GAUTHIER - conseillère environnement professionnel- PFRH BFC
03 80 44 67 79 - anne-laure.gauthier@bfc.gouv.fr

